

Règles d'accessibilité à respecter en phase de conception PAO d'un fichier PDF

Date	Version	Auteur	État / commentaires
17/01/11	1.1	Atalan	Document disponible sur www.accede.info/manuels/ .

En partenariat avec :

Air Liquide – AREVA – BNP Paribas – Capgemini – LVMH – SNCF – Société Générale – SPIE – Thales

Et le soutien de :

Association des Paralysés de France (APF) – Association Valentin Haüy (AVH) –
Coopérative AccessibilitéWeb (Québec) – Institut Nazareth et Louis Braille (Québec) –
ParisTech – Télécom ParisTech

Remerciements

Nos remerciements aux 9 entreprises partenaires d'AcceDe pour leur engagement et leur confiance :



Dans le cadre du projet, ces entreprises partenaires ont su mobiliser leurs agences de communication et leurs équipes afin de réaliser le balisage d'un échantillon de 28 documents d'édition. Ce travail, réalisé avec les entreprises partenaires sur leurs propres documents PDF, a été essentiel pour s'assurer que cette notice couvre la totalité des besoins de balisage des documents d'édition et pour valider la clarté et la qualité pédagogique des manuels.

Atalan souhaite également remercier les différents établissements qui ont apporté leur soutien institutionnel et qui, dans leurs actions, sensibilisent et participent à la diffusion des manuels AcceDe : Association des Paralysés de France (APF), Association Valentin Haüy (AVH), Coopérative AccessibilitéWeb (Québec), Institut Nazareth et Louis Braille (Québec), ParisTech et Télécom ParisTech.

Atalan souhaite enfin remercier Pascal Baneux pour sa relecture.

Sébastien Delorme
Sylvie Goldfain
Atalan - AcceDe

SOMMAIRE

1 - Introduction	4
1.1 Contexte et objectif	4
1.2 À qui s'adresse cette notice, comment l'utiliser ?	5
1.3 Licence d'utilisation.....	5
1.4 Contact.....	6
2 - Règles à respecter lors de la conception du fichier dans le logiciel de PAO.....	7
2.1 Textes et structure générale	7
2.1.1 Éviter les contenus à cheval sur 2 pages	7
2.1.2 Ne pas supprimer les caractères d'espace entre les mots	9
2.1.3 Conserver les accents sur les lettres capitales.....	10
2.1.4 Éviter les césures manuelles dans un mot en fin de ligne.....	10
2.1.5 Éviter d'utiliser des textes superposés pour les effets d'ombrage	10
2.1.6 Développer les abréviations, sigles et acronymes si nécessaire.....	10
2.2 Images et graphiques	11
2.2.1 Ne pas utiliser les couleurs seules pour porter de l'information	11
2.2.2 Ne pas insérer de texte vectorisé porteur d'information	13
2.3 Polices de caractères.....	13
2.3.1 Utiliser des polices autorisant l'extraction de caractères sous forme de texte	13
2.4 Tableaux de données	13
3 - Règles à respecter lors de l'export PDF du fichier PAO	14
3.1 Afficher les pages dans un ordre logique de lecture	14
3.2 Optimiser le poids du fichier	14

1.1 Contexte et objectif

Par défaut, les documents PDF ne sont pas accessibles à certains utilisateurs handicapés. Parmi les personnes concernées, il y a, par exemple :

- Les personnes aveugles :
Ces utilisateurs utilisent leurs ordinateurs avec des lecteurs d'écran (ou revues d'écran). Il s'agit de logiciels qui permettent de restituer l'information affichée à l'écran sous forme vocale (avec une synthèse vocale) ou sous forme de braille (avec un terminal braille). Avec ce type de logiciel, les contenus d'un fichier PDF sont difficilement compréhensibles lorsqu'ils ne sont pas structurés (balisés). L'ordre de lecture n'est pas toujours logique, les informations portées par les images ne sont pas lues, l'absence de structure de titre rend la navigation dans un document longue et complexe etc.
- Les personnes malvoyantes :
La personnalisation de l'affichage d'un document PDF dans Adobe Reader pose régulièrement des problèmes : le changement des couleurs de texte ou de fond fait par l'utilisateur pour améliorer la lisibilité est parfois inefficace. Par exemple, certaines couleurs de fond ne peuvent pas être modifiées.
- Les personnes avec un handicap moteur :
La navigation très linéaire dans les documents n'est pas aisée pour les personnes naviguant exclusivement au clavier. L'ordre de tabulation des liens ou des champs de formulaire n'est, par exemple, pas toujours logique.

La solution pour rendre accessibles les documents PDF est de les structurer via un balisage approprié. C'est une solution peu mise en œuvre à ce jour, notamment pour les raisons suivantes :

- Le concept de document structuré (ou balisé) est très peu connu des producteurs de fichiers PDF.
- Il n'existe pas de documentation de qualité permettant de se former au balisage.

En France, dans le cadre de leur politique handicap, de plus en plus de grandes entreprises souhaitent que les documents PDF qu'elles diffusent soient accessibles. Neuf entreprises françaises se sont ainsi réunies autour du [projet AcceDe](#) pour faire progresser l'accessibilité des documents PDF.

L'un des objectifs d'AcceDe¹ a été de concevoir des notices et manuels méthodologiques pour ceux qui souhaitent rendre leurs documents PDF accessibles.

Ce document présente les règles à respecter lors de la conception du fichier d'édition dans le logiciel de PAO pour optimiser le balisage à réaliser une fois la version PDF générée.

¹ Les 3 objectifs du projet AcceDe sont :

1. Créer, puis diffuser en libre accès, des notices et manuels méthodologiques pour ceux qui souhaitent rendre leurs documents PDF accessibles.
2. Sensibiliser les professionnels de la communication à l'accessibilité des documents PDF et à l'intérêt croissant des entreprises pour cette offre.
3. Proposer un premier annuaire de professionnels de la communication qui s'engagent et sont capables de livrer des versions PDF balisées des documents qu'ils conçoivent.

1.2 À qui s'adresse cette notice, comment l'utiliser ?

Cette notice s'adresse :

- à toutes les personnes réalisant des documents avec des logiciels de PAO comme Adobe InDesign, Quark Xpress ou Scribus,
- aux graphistes et maquettistes réalisant des documents qui ont pour objectifs d'être balisés par la suite.

Cette notice fait partie d'un ensemble de documents composé de :

- **Règles d'accessibilité à respecter en phase de conception PAO d'un fichier PDF** (*ce présent document*)
- Rendre accessibles les documents PDF avec Adobe Acrobat Pro (*disponible sur www.accede.info/manuels/*)

1.3 Licence d'utilisation

Ce document est soumis aux termes de la licence [Creative Commons BY-NC-SA](#).

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public,
- de modifier cette création,

selon les conditions suivantes :

- **Mention de la paternité** dès lors que le document est modifié :
Vous devez reprendre exactement sur la couverture du document la mention et les logos Atalan et AcceDe, indiquer qu'il s'agit d'une version modifiée, et ajouter un lien vers la page où trouver l'œuvre originale www.accede.info/manuels/.

Vous devez mentionner cette réutilisation en envoyant un courriel à accede@atalan.fr avec le lien pour télécharger le document modifié.

Vous ne devez en aucun cas citer le nom de l'auteur original d'une manière qui suggérerait qu'il vous soutienne ou approuve votre utilisation de l'œuvre.

Vous ne devez en aucun cas citer les noms des entreprises partenaires (Air Liquide, AREVA, BNP Paribas, Capgemini, LVMH, SNCF, Société Générale, SPIE et Thales), ni ceux des soutiens (Association des Paralysés de France (APF), Association Valentin Haüy (AVH), Coopérative AccessibilitéWeb, Institut Nazareth et Louis Braille, ParisTech, Télécom ParisTech).

- **Pas d'utilisation commerciale** : vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.
- **Partage des conditions initiales à l'identique** : si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous devez distribuer la création qui en résulte sous un contrat identique à celui-ci.

Les marques et logos Atalan et AcceDe sont déposés et sont la propriété exclusive de la société Atalan.

Projet AcceDe – www.accede.info	Règles d'accessibilité à respecter en phase de conception PAO d'un fichier PDF	Page : 5
Réalisé par Atalan – accede@atalan.fr		Janvier 2011

1.4 Contact

Pour toute remarque à propos de ce document, merci de contacter Atalan, coordinateur du projet AcceDe à l'adresse suivante : accede@atalan.fr.

Vous pouvez également trouver plus d'informations sur les manuels du projet AcceDe sur la page suivante : www.accede.info/manuels/.

<i>Projet AcceDe – www.accede.info</i>	<i>Règles d'accessibilité à respecter en phase de conception PAO d'un fichier PDF</i>	<i>Page : 6</i>
<i>Réalisé par Atalan – accede@atalan.fr</i>		<i>Janvier 2011</i>

2 - Règles à respecter lors de la conception du fichier dans le logiciel de PAO

2.1 Textes et structure générale

2.1.1 Éviter les contenus à cheval sur 2 pages

Plusieurs cas et solutions se présentent :

Exemple non autorisé

The image shows a financial report with a table that spans across two pages (16 and 17). A large red 'X' is drawn over the table, indicating that this layout is not authorized. The table contains financial data for 'NORMES FRANÇAISES' from 2004 to 2009. The data is organized into sections: 'Résultats', 'Bilan', and 'Données par action'. The table is split across two pages, with the top part on page 16 and the bottom part on page 17.

	2004	2003	2002	2001	2000 ⁽¹⁾	1999 ⁽²⁾	1998 ⁽³⁾	1997	1996	1995
Résultats										
Chiffre d'affaires consolidé	14 533	14 029	14 288	13 740	12 871	10 751	9 588	11 498	10 527	9 200
Résultat avant impôts sociaux et impôts	2 056	1 870	1 698	1 502	1 322	1 125	979	1 139	1 053	1 011
En % du chiffre d'affaires	14,2	13,3	11,9	10,9	10,4	10,5	10,2	11,6	11,2	11,0
Impôts sur les résultats	496	429	580	536	488	429	375	488	422	328
Résultat net opérationnel	1 459	1 441	1 444	1 236	1 033	833	750	807	722	664
En % du chiffre d'affaires	11,4	11,8	10,2	9,0	8,2	7,3	7,9	7,0	6,9	7,0
Résultat net opérationnel part de groupe	1 456	1 433	1 426	1 229	1 028	822	719	719	641	568
Montant total du dividende	254	494	420	385	297	230	191	191	140	144
Bilan										
Immobilisations nettes	11 536	8 136	8 130	8 140	7 805	5 918	5 299	5 290	5 246	4 487
Actifs courants	4 457	4 876	4 863	4 724	4 501	5 139	4 229	4 927	4 512	4 948
Dettes financières	7 988	2 283	2 287	7 954	7 987	7 080	762	762	825	870
Capitaux propres ⁽⁴⁾	14 407	11 825	11 426	7 210	6 179	5 472	5 123	5 428	5 019	4 429
Données financières nettes courantes et non courantes	2 217	1 568	2 644	2 929	3 426	1 914	1 748	1 767	1 593	848
Données par action (en euros)										
Résultat net dilué hors éléments non récurrents part de groupe ⁽⁵⁾	2,40	2,29	2,10	1,82	1,52	1,22	1,06	1,06	0,90	0,84
Dividende net ⁽⁶⁾	1,00	0,82	0,82	0,75	0,64	0,34	0,28	0,28	0,24	0,27
Cours de l'action en fin d'année ⁽⁷⁾	40,80	45,00	45,32	42,27	42,22	41,17	41,14	41,12	41,11	42,09
Nombre d'actions moyen pondéré dilué	630 892 470	649 398 404	675 995 516	676 062 160	676 062 160	676 062 160	676 062 160	676 062 160	676 062 160	676 062 160

Le balisage d'un tableau à cheval sur deux pages est extrêmement complexe, dans certains cas impossible. Cette mise en page ne doit pas être utilisée.

Deux solutions sont possibles :

- **Solution 1 : faire tenir le tableau sur une seule page.**
- **Solution 2 : utiliser un format de page A3 pour cette double page (deux pages sur la même planche).**

Mêmes remarques pour un graphique ou un paragraphe coupé verticalement sur deux pages distinctes.

Exemple à limiter aux titres ou courtes phrases

VINS & SPIRITUEUX

Des produits exceptionnels pour une clientèle éprise de qualité

Ambassadeurs du luxe dans le monde, les marques de vins et spiritueux de LVMH commercialisent des produits exceptionnels qui s'inscrivent dans une tendance de consommation très porteuse à long terme. Ces marques font de notre Groupe le leader mondial des vins et spiritueux de prestige.

Quelques temps forts en 2008

es LVMH renforce son portefeuille de marques : en début d'année 2008, Moët Hennessy acquiert la société viticole espagnole Numantha Terres qui élabora l'un des meilleurs vins d'Espagne, au cœur de l'appellation Toro ; en décembre, Moët Hennessy annonce l'acquisition de la Maison de Champagne Mouton-Rothschild, opération qui lui permet en particulier de renforcer ses approvisionnements. es Pour la première fois dans l'histoire de la marque Hennessy, la Chine se place en tête de ses marchés. es Cognac de Krug Clos d'Ambonney, une nouvelle cuvée issue d'une parcelle de vignobles uniques. es Château d'Yquem propose pour la première fois de son histoire une série limitée de Natchadozoones. Ces grands Blancs équivalent à 20 bouteilles représentant le millésime 2005. es Hennessy lance le coffret D'origine et renove le packaging de ses qualités de cognac les plus rares, Richard Hennessy et Paradis. es Glenmorangie concentre sa stratégie sur ses marques clés, Glenmorangie et Ardbeg. Lancement de Glenmorangie Signet. es Moët Hennessy adopte un nouveau Code de conduite posant clairement les principes éthiques qui régissent les divers aspects de l'activité de l'entreprise. Un nouveau centre de pressurage des raisins est ouvert à Mully Champagne. Il est conçu et exploité au bénéfice des différentes marques selon une démarche de Haute Qualité Environnementale.

Un titre ou une phrase peuvent être mis à cheval sur deux pages, cependant le balisage de cet élément sera plus long que s'il était sur une seule page (attention, un balisage automatique ne pourra pas rendre cet élément accessible, le balisage devra forcément être manuel).

Remarque : un texte à cheval va également être plus difficile à lire pour les personnes affichant les pages les unes sous les autres ou celles utilisant des logiciels de grossissement de l'écran.

Remarque :

La lecture par une personne non-voyante s'effectue page par page tout en respectant un ordre logique de lecture (pied de page, haut de page puis contenu). La lecture de contenus affichés à cheval sur 2 pages est donc impossible par les lecteurs d'écran (synthèses vocales et/ou plages braille).

Projet Accede – www.accede.info	Règles d'accessibilité à respecter en phase de conception PAO d'un fichier PDF	Page : 8
Réalisé par Atalan – accede@atalan.fr		Janvier 2011

Exemple autorisé



12

Plus de 200 millions d'euros de CA acquis en 2008

évier certains effets indirects de la conjoncture en fin d'année. Dans le tertiaire, nous avons dû faire face à une pression accrue sur les marges et à une réduction sensible du volume d'affaires. Dans l'industrie, l'arrêt brutal de certaines activités a parfois entraîné un gel des commandes.

Il ne faut pas pour autant ne voir dans la crise actuelle que des aspects négatifs. Dans nos activités, nous assistons à des évolutions notables qui sont aussi des facteurs de croissance pour l'avenir. Les entreprises souhaitent externaliser davantage leurs services techniques. Dans les collectivités et le secteur public, nous voyons se dessiner des plans de relance qui auront un effet positif sur les marchés du tertiaire et du transport. À cela s'ajoute une forte progression de la demande en efficacité énergétique, où nous avons un rôle déterminant à jouer par nos métiers et notre implication territoriale.

COMMENT LE GROUPE SPIE S'ORGANISE-T-IL POUR ACCOMPAGNER CETTE ÉVOLUTION ?

Nous souhaitons apporter à nos clients un savoir-faire reconnu depuis plusieurs années en efficacité énergétique et environnementale. Notons que SPIE est la première entreprise à avoir reçu le label « efficacité énergétique » du SERCE* en France. Le Groupe intervient dans des domaines essentiels pour diminuer l'impact de l'activité humaine sur l'environnement : bâtiments à basse consommation et à énergie positive, régulation des transports, optimisation de l'éclairage public. Notre Groupe est aussi un leader des énergies renouvelables qui a équipé 25 % du parc éolien de l'Hexagone et développe des expertises de pointe dans le déploiement du photovoltaïque.

* SERCE : Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique.

SPIE Rapport annuel et de développement durable 2008

13

NOUS DEVONS CONTINUER À METTRE L'ENTREPRENEUR AU CENTRE DE NOTRE DISPOSITIF EN FAVORISANT LE PARTAGE DE LA CRÉATION DE VALEUR.



ont rejoints cette année, dont 1 300 par croissance externe, ce qui réclame un effort important d'accueil et d'intégration. Nous devons plus particulièrement veiller à une meilleure prise en compte de la diversité dans notre politique de recrutement. En 2008, nous avons lancé une nouvelle charte qui met l'accent sur le refus de la discrimination.

QUELLES SONT VOS PERSPECTIVES POUR 2009 ET L'AVENIR ?

Malgré un contexte économique fortement dégradé, SPIE est, à la fin de l'exercice 2008, pleinement confiante dans son futur, confiante dans ses capacités à puiser dans ses ressources pour devenir, à terme, le leader européen de son secteur d'activité.

Nos moteurs de succès seront pour cela l'anticipation et l'adaptation. Réagir vite, mais surtout anticiper, rester flexible et investir judicieusement dans des secteurs qui favoriseront notre développement dans un monde de plus en plus contraint en énergie. Adapter notre entreprise aux aléas d'une conjoncture qui touche aussi nos clients, faire avec eux de la crise une opportunité, en étant créatifs et innovants dans nos solutions. C'est ainsi que nous pourrions non seulement mieux les aider, mais aussi mériter leur confiance.

Le caractère reconnu de la tradition de SPIE, l'approche de proximité et l'engagement stratégique de l'entreprise pour répondre sur le long terme aux défis environnementaux et énergétiques de ses clients, permettent au Groupe d'envisager l'avenir avec lucidité et sérénité dans un monde en pleine mutation, en s'appuyant sur des équipes qui ont fait la preuve de leur compétence et de leur engagement.

Acquisitions 2008

FRANCE

SPIE Ile-de-France Nord-Ouest

- PATERNOSTER - Services d'ingénierie électrique
- UPELEC - Travaux liés à d'installations électriques
- REVULUC - Services d'ingénierie électrique
- BEFCA - Génie climatique

SPIE Sud-Ouest

- SUCOTECH - Maintenance et maintenance industrielle
- MCC et Fibre Réseau - Travaux de génie électrique
- INDIR ARI - Installations électriques industrielles et tertiaires
- DOWEL - Couverts forts et câblage électronique
- SEV Hiss-Préfilés - Conception et réalisation de moules automatisés
- SOMINTEL - Installation et mise en service d'équipements de transmission France Télécom

SPIE Ouest-Centre

- Groupe Auris - Installation électrique, génie climatique
- LAPERRIE - Installations générales électriques

SPIE Est

- Société Roussel - Installations générales électriques et automatisées

SPIE Sud-Est

- HAMAHO - Infrastructures électriques (lignes et transport)
- SOMLEC - Electricité industrielle et process industriel
- GE Analyse - Ingénierie en analyse industrielle

BELGIQUE

SPIE Belgique

- Anca-Tech - Installation et maintenance d'accuseurs, systèmes de sécurité

PAYS-BAS

SPIE Nederland

- HES (Highways Industrial Services) - Maintenance et génie mécanique

SPIE Rapport annuel et de développement durable 2008

Cette règle ne concerne pas les paragraphes qui commencent sur une page et se terminent sur une autre. Ces éléments peuvent tout à fait être utilisés.

2.1.2 Ne pas supprimer les caractères d'espace entre les mots

Ne pas supprimer les caractères d'espace entre les mots pour réaliser des effets visuels ou lors de sauts de ligne forcés.

Par exemple :

- Pour rapprocher visuellement plusieurs mots, utiliser des espaces « fines » ou le réglage de l'approche² avec une valeur négative au lieu de supprimer les caractères d'espaces.
- En cas d'un retour forcé à la ligne entre deux mots, conserver le caractère espace à la fin du premier mot.

Remarque :

Les synthèses vocales interprètent plusieurs mots sans espace comme un seul et même mot. De la même façon, si les caractères d'espace sont supprimés ils ne pourront pas être restitués sur les plages brailles, ni affichés par les utilisateurs qui personnalisent l'affichage du document PDF.

² L'approche correspond à la largeur du blanc qui se trouve entre chaque lettre côte-à-côte.

2.1.3 Conserver les accents sur les lettres capitales

Toutes les lettres accentuées doivent l'être même lorsqu'elles sont écrites en capitales (une exception peut être faite pour les noms d'entreprises).

Version non recommandée « Ecologie »	Version recommandée « Écologie »
--	--

Remarque :

S'il manque l'accent, une synthèse vocale ne lira pas correctement le mot mal orthographié.

2.1.4 Éviter les césures manuelles dans un mot en fin de ligne

Si les césures sont absolument nécessaires, ne pas les forcer via l'utilisation de tirets (touche **6** du clavier français) et de retours chariot mais utiliser la fonction prévue à cet effet dans le logiciel de PAO.

2.1.5 Éviter d'utiliser des textes superposés pour les effets d'ombrage

Pour la réalisation d'effets d'ombrage, préférez les fonctions prévues à cet effet dans le logiciel de PAO plutôt que l'utilisation de deux textes superposés.

2.1.6 Développer les abréviations, sigles et acronymes si nécessaire

Lorsque des abréviations sont présentes dans les contenus, il est conseillé, pour chaque abréviation, de préciser sa signification en écrivant à côté de la première occurrence, dans une note de bas de page ou dans un glossaire, la version développée de l'abréviation.

2.2 Images et graphiques

2.2.1 Ne pas utiliser les couleurs seules pour porter de l'information

Il est important de ne pas utiliser la seule couleur pour transmettre de l'information. Ce point est à veiller particulièrement sur les légendes de graphiques.

Version non accessible



Sur cette carte, des pastilles de couleur indiquent les différentes activités que l'entreprise exerce dans chaque pays.

Seul le changement de couleur des pastilles permet d'identifier l'activité. Cette information n'est donc pas accessible.

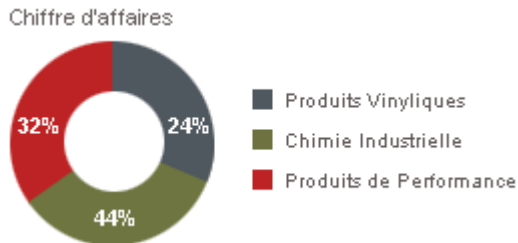
Version accessible



Sur cette version de la carte, l'indication de couleur a été doublée par une indication de forme : chaque activité est ainsi identifiée par une couleur et par une forme.

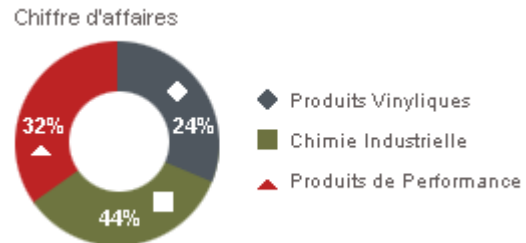
Version non accessible

Sur ce camembert seule la couleur permet d'associer les valeurs à leurs légendes.

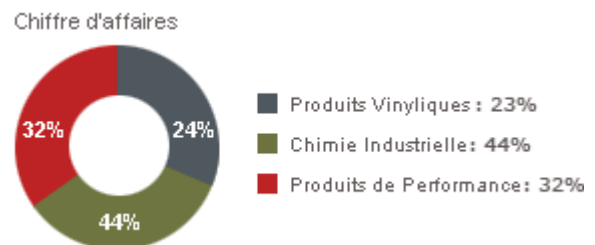


Version accessible

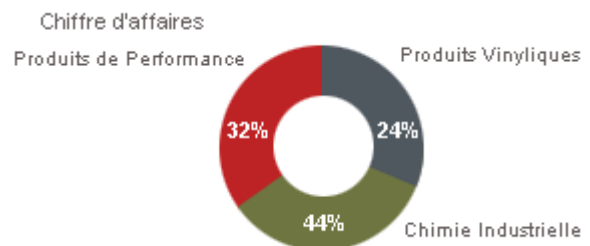
Différentes solutions peuvent être apportées pour ne pas utiliser la seule couleur pour donner de l'information :



La légende est associée au graphique par des couleurs et des symboles.



Les valeurs du graphique sont rappelées au niveau de la légende.



La légende du graphique est contextualisée autour du graphique.

Remarques :

Doubler les informations portées uniquement par la couleur permet de s'assurer que l'information soit plus facilement compréhensible, notamment pour les personnes daltoniennes.

Cela permet également de restituer toute l'information lorsque le document est imprimé en noir et blanc.

2.2.2 Ne pas insérer de texte vectorisé porteur d'information

Sauf pour les éléments décoratifs, ne pas insérer de textes sous forme d'images et ne pas vectoriser les textes présents dans le document, notamment les textes et légendes de graphiques créés dans des logiciels différents (comme Illustrator).

Le texte présent dans le document doit pouvoir être surligné par l'utilisateur.

Remarque :

Si un graphique (par exemple un camembert) riche en information est légendé et commenté avec du texte vectorisé, la restitution vocale ou braille ne pourra pas être faite convenablement et le contenu sera très peu personnalisable pour les personnes malvoyantes.

2.3 Polices de caractères

2.3.1 Utiliser des polices autorisant l'extraction de caractères sous forme de texte

Lorsqu'un document PDF est, par exemple, lu avec un lecteur d'écran (utilisé par les personnes aveugles ou malvoyantes) le lecteur de PDF extrait les caractères au format texte. Cette extraction échoue si le lecteur ne parvient pas à déterminer comment mapper la police aux caractères unicode.

Il est essentiel d'utiliser des polices autorisant l'extraction de caractères sous forme de texte (Adobe recommande d'utiliser des polices OpenType).

Il est possible de vérifier que le mappage de caractères s'effectue correctement en générant le fichier PDF puis en l'exportant au format texte dans Adobe Reader ou Acrobat. Si des caractères comme « ????? » ou « □□□□ » (ou d'autres caractères non désirés) apparaissent dans le document à la place de certains contenus le mappage de caractères n'est pas correctement réalisé. Dans ce cas, il est nécessaire d'utiliser une autre police ou de recréer le PDF en utilisant un autre générateur ou une version plus récente.

2.4 Tableaux de données

Règles	Commentaires
Réaliser les tableaux de données avec les fonctionnalités tableaux du logiciel PAO. Ne pas utiliser les fonctionnalités tableaux du logiciel PAO pour faire des mises en page.	Le balisage d'un tableau de données est extrêmement long dans Adobe Acrobat Pro. Lorsque les tableaux de données sont réalisés avec les fonctionnalités prévues à cet effet dans le logiciel de PAO, une grande partie du balisage peut être automatisée par la suite.
Toujours mettre un caractère dans les cellules vides d'un tableau. Le caractère peut être visible (tiret, point...) ou masqué (image transparente, caractère de la même couleur que la couleur de fond).	Les synthèses vocales ne détectent pas les cellules vides et n'avertissent pas l'utilisateur que la cellule est vide. Par conséquent la lecture par une synthèse vocale des cellules qui suivent une cellule vide va être décalée. La présence d'un caractère dans une cellule vide permettra d'attribuer une alternative à la cellule vide et de conserver l'ordre des cellules.

3.1 Afficher les pages dans un ordre logique de lecture

Lors de la création du document PDF, afficher les pages dans un ordre logique de lecture (la couverture en première page, la dernière de couverture en dernière page).

Ce point concerne particulièrement les plaquettes et dépliants, il implique d'avoir une version PDF différente pour l'impression et pour la publication numérique.

3.2 Optimiser le poids du fichier

Le document PDF qui va par la suite être rendu accessible est destiné à être consulté sur un ordinateur ou un terminal mobile, il sera peut-être envoyé par courriel ou téléchargé sur le Web, pensez à réduire son poids en utilisant les fonctions d'optimisation du logiciel de PAO ou d'Adobe Acrobat Pro.